



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Métiers de la mesure, de
l'instrumentation et des contrôles

de l'Université Montpellier 2 –
Sciences et techniques – UM2

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Montpellier

Établissement déposant : Université Montpellier 2 - Sciences et techniques
- UM2

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Métiers de la mesure, de l'instrumentation et des contrôles

Secteur professionnel : SP2-Production et transformations

Dénomination nationale : SP2-2 Gestion de la production industrielle

Demande n° S3LP150009242

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : IUT de Montpellier-Sète, Université Montpellier 2 - Sciences et techniques - UM2/site de Montpellier ; Université Montpellier 2 -Sciences et techniques – UM2 / Campus Triolet.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : Partenariat avec le Centre de formation des Apprentis (CFA) UM2 et avec le Centre Régional Universitaire de Formation Permanente (CREUFOP).

Présentation de la spécialité

La licence professionnelle (LP) *Métiers de la mesure, de l'instrumentation et des contrôles* (MMIC) a pour objectif de former des cadres de niveau II, interface entre les ingénieurs projets et les techniciens dans les domaines de la physique, de l'instrumentation et du contrôle et de la qualité associée à la métrologie, de l'homologation et de la certification. Cette LP appartient au département *Mesures physiques* de l'IUT de Montpellier-Sète.

La LP MMIC est accessible à un public d'étudiants ayant acquis un DUT *Mesures physiques* ou *Génie électrique et informatique industrielle* (GEII), ou une L2 à coloration *Electronique, électrotechnique et automatique* (EEA) et/ou *Physique*.

Du point de vue de l'offre de formation dans la région Languedoc-Roussillon, il n'existe aucune autre LP dans ce domaine des mesures physiques et plus spécifiquement dans le domaine de la mesure, de l'instrumentation et des contrôles. Il est à noter la création d'une licence similaire à Clermont-Ferrand à l'initiative de Michelin.



Cette formation ouverte en 2005 s'adresse aux étudiants en formation initiale classique ou, depuis 2007, aux étudiants sous le régime de l'alternance (contrat d'apprentissage). Elle peut aussi accueillir des étudiants en formation continue.

A la création, cette LP était orientée vers le nucléaire et la mécanique pour répondre aux besoins du bassin d'emploi. Avec le temps, cette orientation a été estompée pour permettre un panel plus large d'entreprises pouvant accueillir les étudiants.

Synthèse de l'évaluation

• Appréciation globale :

Le programme de cette LP est bien conçu et en phase avec les besoins du bassin d'emploi. Pour autant, certaines améliorations pourraient être apportées pour le clarifier et repenser les coefficients affectés aux unités d'enseignement (UE). Une réorganisation des UE est, du reste, à l'étude ainsi que la mise en conformité des coefficients pour respecter le ratio 1 à 3. La durée du projet tuteuré est un peu faible (100 heures). Mais les porteurs de la formation en sont conscients ; ce point devrait être abordé lors du prochain comité de perfectionnement.

Le nombre de dossiers et le panel de profils des candidats montrent son attractivité auprès des étudiants. La sélection se fait avec un grand soin, ce qui peut expliquer que les taux de réussite soient bons (jusqu'à 100 % en 2013). Les étudiants sont titulaires de BTS ou DUT.

Il convient de saluer le suivi des étudiants opéré par l'établissement. La formation a, en effet, une très bonne connaissance du devenir des étudiants car le taux de réponse aux enquêtes est élevé (100 % pour les promotions 2012 et 2011, 93 % pour la promotion 2010). Le taux d'insertion professionnelle varie d'une année à l'autre (41 % pour la promotion de 2012, 62,50 % pour 2011, 67 % pour 2010 - ce qui rejoint globalement les chiffres donnés pour cette année par l'enquête nationale à 30 mois). Il convient néanmoins de souligner un taux de poursuite d'études extrêmement alarmant (53 % en 2012, 19 % en 2011, 27 % en 2010) en contrat d'apprentissage, école d'ingénieur, master 1...

Cette LP a noué par ailleurs des liens solides avec les milieux socio-professionnels concernés. 14 professionnels aux parcours différents interviennent, notamment des professionnels à haut niveau d'expertise. Cette diversité permet aux élèves d'avoir des enseignements variés et basés sur des expériences professionnelles multiples. En dépit de ce nombre, le volume horaire dispensé par les professionnels n'est que de 29 % dans les enseignements « cœur de métier », ce qui peut apparaître un peu faible. Il importe, par ailleurs, de souligner les relations fortes tissées par cette formation avec les acteurs historiques de son développement, notamment AREVA CEA, MICHELIN ..., ce qui permet aux apprentis de trouver rapidement des entreprises pour les accueillir. L'offre d'apprentissage est, en effet, supérieure au nombre d'étudiants.

Concernant le pilotage, quatre personnes en assument la charge : le chef de département, le responsable de la LP, une responsable des notes, évaluations et gestion des absences, ainsi qu'une responsable des stages.

Le découpage des fonctions de l'équipe de pilotage est pertinent. L'équipe pédagogique interagit avec les étudiants à travers un conseil pédagogique qui se réunit au minimum trois fois par an en présence des délégués des étudiants.

Le compte rendu de chaque conseil est envoyé à toute l'équipe enseignante.

Le conseil de perfectionnement existe et se réunit une fois par an. Cette fréquence peut apparaître un peu faible en dépit des réunions pédagogiques organisées en parallèle.

Le dossier est très complet avec une analyse pertinente de la formation dispensée.

• Points forts :

- La forte implication des entreprises et la valeur attribuée par celle-ci à la formation.
- La diversité des intervenants (enseignants et professionnels).
- L'implication de l'équipe pédagogique.
- Le soin apporté lors de la sélection.

• Points faibles :

- Le taux de poursuite d'étude trop important.
- La durée du projet tuteuré un peu faible.



- Recommandations pour l'établissement :

Il apparaît indispensable de s'interroger sur le taux important de poursuite d'étude et de mettre en place des instruments l'endigant ; plus particulièrement, il conviendrait d'étudier la raison qui pousse certains étudiants à effectuer une autre licence professionnelle à l'issue de cette formation.

Il serait également opportun de s'engager, comme les porteurs de la formation l'envisagent, dans une réflexion sur le rééquilibrage des coefficients affectés aux unités d'enseignement.

Il serait par ailleurs judicieux de modifier la fiche RNCP qui précise que la formation prépare des spécialistes du contrôle et de la maintenance industrielle ; or, cet aspect maintenance n'apparaît pas dans la formation.



Observations de l'établissement

Montpellier, le 1^{er} juillet 2014

M. Jean-Marc GEIB
Directeur de la section des Formations et
des Diplômes
AERES
20 Rue Vivienne
75002 Paris

Objet : Commentaires de l'Université Montpellier 2 concernant les rapports d'évaluation
des dossiers de Licence et de Master.

Présidence
Université Montpellier 2

Tél. +33(0) 467 143 012
Fax +33(0) 467 144 808
cfvu@univ-montp2.fr

Affaire suivie par :
Jean-Patrick Respaut
Vice-président de la commission
formation et vie universitaire

Madame, Monsieur,

En réponse à votre courrier du 21 mai 2014 et conformément à votre demande j'ai
l'honneur de vous transmettre les observations de notre établissement concernant les
rapports d'évaluation résultant de l'expertise des dossiers de Licence et de Master dans
le cadre de la campagne d'habilitation vague E.

Veuillez trouver ci-joint les fichiers correspondant aux documents qui exposent les
observations de notre établissement :

Licences :

Chimie
Electronique, électrotechnique, automatique
Informatique
Physique
Physique Chimie

Masters :

Biologie Santé
Chimie
Eau
Ecologie Biodiversité
Electronique Electrotechnique Automatique
Energie
Géosciences
Informatique
Mécanique
Physique
STIC pour l'écologie et l'environnement
STIC pour la santé

Licences Professionnelles :

FDS

Contrôle et Mesure de la Lumière et de la Couleur

IUT Nîmes

Assemblages Soudés
Création industrielle et CAO
Ingénierie industrielle
Coordonnateur qualité, sécurité, environnement
Management des organisations de sports et de loisirs
Création, reprise d'entreprise

Maintenance industrielle et matériaux en milieux contraints
Gestion technique de patrimoine immobilier social
Contrôle et expertise du bâtiment
Projeteur CAO-DAO, multimédia dans le bâtiment et les travaux publics
Travaux publics et Environnement
Gestion et utilisation des énergies renouvelables

L'établissement a bien pris en compte toutes les évaluations envoyées par l'AERES, mais n'a pas d'observation concernant :

- Six Licences de la Faculté des Sciences,
- Toutes les Licences professionnelles des IUT de Montpellier-Sète, de Béziers,
- Deux Licences professionnelles de la Faculté des Sciences,
- Quatre Masters de l'IAE et de la Faculté des Sciences (9352 (Administration des entreprises), 9353 (Management des technologies), 9348 (Mathématiques, biostatistique) et 9339 (Biologie des plantes et des micro-organismes...)).

